

Prévenir le décrochage scolaire

page 2

FOQUALE : un réseau d'acteurs unis pour vaincre le décrochage scolaire

page 3

Actualité : Semaine de la persévérance scolaire - 6-12 février 2017

page 5

La vie du réseau FOQUALE

page 6

Les CIO et la MLDS

page 6

Édito

Et bien voilà, c'est parti !

Vous avez sous les yeux la première lettre numérique du réseau **FOQUALE**.

C'est la première et nous fondons beaucoup d'espoir sur elle. Comme de jeunes parents pour leur progéniture, nous espérons que vous serez nombreux à la soutenir, à l'enrichir et à favoriser son développement... Si vous la lisez en ce moment, c'est parce que vous appartenez à la grande famille académique de la persévérance scolaire et de la lutte contre le décrochage. Vous en êtes une des forces vives, un acteur majeur. Et si vous estimez ne pas l'être encore ou totalement, il ne tient qu'à vous de le devenir car nous ne serons jamais assez nombreux à vouloir redonner de l'espoir, une chance et les moyens concrets de se raccrocher à tous ces jeunes sans diplôme qui font le choix et ont le courage de revenir vers nous.

Parce que c'est bien là l'objectif prioritaire du réseau **FOQUALE** : permettre à celles et ceux qui croient encore à l'école, à celles et ceux qui nous accordent leur confiance, de revenir en formation sous des modalités personnalisées et adaptées pour obtenir un diplôme et la qualification qui leur ouvrira le champ des possibles.

Le réseau **FOQUALE** constitué sur le territoire académique, mobilisable au cœur de chaque bassin d'éducation, est l'instrument du droit au retour en formation initiale, le bureau d'études et d'ingénierie de formation de parcours de réussite, ainsi que le creuset de toutes les réflexions et des actions préventives. Il est également la réponse de qualité, portée et offerte par l'Éducation nationale au sein de la plateforme interministérielle de suivi et d'appui aux décrocheurs. Il s'y passe des choses extraordinaires, trop souvent passées sous silence...

Aussi j'espère que cette lettre, ainsi que toutes celles qui suivront, favorisera leur mise en lumière.

Qu'elle soit un vecteur de communication entre les acteurs, propice au partage, aux témoignages multiples et qu'elle constitue un rendez-vous régulier, vivifiant au service de l'animation de ce réseau.

« Laisser un jeune quitter le système scolaire sans qualification est un cas de non-assistance à jeunesse en danger » – *Najat Vallaud Belkacem, 14 novembre 2016* ; permettre à un jeune d'y revenir, l'y accompagner, une attitude citoyenne et un geste de premier secours.

Que l'École soit son propre recours.

Carole Desbrosses

Correspondante académique décrochage (CAD)

Prévenir le décrochage scolaire

« Le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme » (extrait d'Éduscol).

Phénomène multifactoriel (social, familial, éducatif, territorial ou psychologique), il concerne tous les territoires, toutes les catégories socioprofessionnelles et toutes les formations.

Un élève considéré comme « décrocheur » est un jeune entre 16 et 25 ans, sorti du système de formation initiale sans diplôme ou qualification professionnelle.

L'équipe éducative, les parents, ainsi que les autres élèves, peuvent se faire les témoins des conduites de désengagement mises en place par un élève.

La prévention du décrochage scolaire est l'affaire de TOUS

Le désengagement progressif dans la scolarité peut prendre des formes visibles se traduisant par de l'absentéisme, de la provocation ou des comportements conflictuels, mais aussi une forme plus invisible se traduisant par un manque de participation en classe, des devoirs en classe ou à la maison peu développés, voir non rendus et par des résultats qui fléchissent et finissent par démotiver.

Chacun de ces éléments peut être un signe passager ou plus pérenne de désengagement scolaire.

L'identification de ces signes précoces et la mise en place de solutions adaptées aux difficultés rencontrées par l'élève permet de prévenir au quotidien les situations de rupture et de décrochage scolaire.



TOUS MOBILISÉS
POUR VAINCRE LE
**DÉCROCHAGE
SCOLAIRE**



Le rôle du référent décrochage

En tant que personnel de l'établissement scolaire, le référent décrochage coordonne les actions de prévention développées par l'établissement et assure le suivi des jeunes en s'impliquant en partenariat avec l'équipe pédagogique et éducative, dans les actions de remédiation possibles.

Il est en outre en charge de la recherche de solutions de retour en formation pour de jeunes décrocheurs (droit au retour en formation initiale).

Le groupe de prévention du décrochage scolaire

Le GPDS contribue à la sécurisation des parcours des élèves en assurant le repérage des conduites de désengagement scolaire.

Placé sous l'autorité du chef d'établissement, ce dispositif réunit en « groupe ressource » l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de l'établissement pouvant apporter une contribution dans la compréhension des situations des élèves concernés.

Une prise en charge sous forme d'accompagnement personnalisé pourra être proposée aux élèves présentant des signes de désengagement scolaire :

- ▀▀▀ accompagnement éducatif ;
- ▀▀▀ stages d'immersion et tutorat ;
- ▀▀▀ entretien personnalisé d'orientation ;
- ▀▀▀ dispositifs relais (ateliers et classes relais) ;
- ▀▀▀ adaptations pédagogiques ;
- ▀▀▀ Parcours aménagé de formation initiale (PAFI), ...

L'action de la MLDS et des CIO

Les coordonnateurs/trices de la MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire) et les COP (conseillers d'orientation-psychologues) participent, en lien avec les « référents décrochage scolaire » et les « groupes de prévention du décrochage scolaire », à l'évaluation des situations de désengagement et de décrochage scolaire.

Après un ou plusieurs entretiens personnalisés, ils réalisent un bilan de situation et proposent des solutions de maintien en scolarité et d'adaptation dans le cadre de la prévention et des solutions de retour en formation dans le cadre du réseau FoQuale. Ils sont d'ailleurs membres du comité technique opérationnel du réseau.

Parmi les solutions du FOQUALE, on peut lister :

- ▀▀▀ le lycée nouvelle chance (LNC) ;
- ▀▀▀ le module de répréparation à l'examen (MOREX) ou module de répréparation à l'examen par alternance (MOREA) ;
- ▀▀▀ le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA, à partir de 15 ans révolus) ;
- ▀▀▀ le service civique,
- ▀▀▀ la clause sociale décrochage ;
- ▀▀▀ l'affectation sur places vacantes ;
- ▀▀▀ le parcours personnalisé de raccrochage ;
- ▀▀▀ le droit au retour en formation initiale (sas DARFI), ...

FOQUALE : un réseau d'acteurs unis pour vaincre le décrochage scolaire

Le niveau de diplôme est un facteur protecteur et essentiel de l'insertion des jeunes. En effet, les conditions d'accès à l'emploi sont de plus en plus difficiles. Il est demandé aux salariés une toujours plus grande flexibilité qui se traduit notamment par une mobilité géographique ou encore des compétences plus variées. Face à ces nouvelles exigences, « les plus désavantagés sont ceux qui sortent du système éducatif sans être diplômés de l'enseignement secondaire »*.

L'objectif de ce réseau est de favoriser les chances d'insertion sociale et professionnelle des jeunes décrocheurs. **FOQUALE** permet de réintégrer une voie de formation et de viser l'obtention, sous des modalités adaptées, d'un diplôme et d'une qualification correspondante (niveau V et IV).

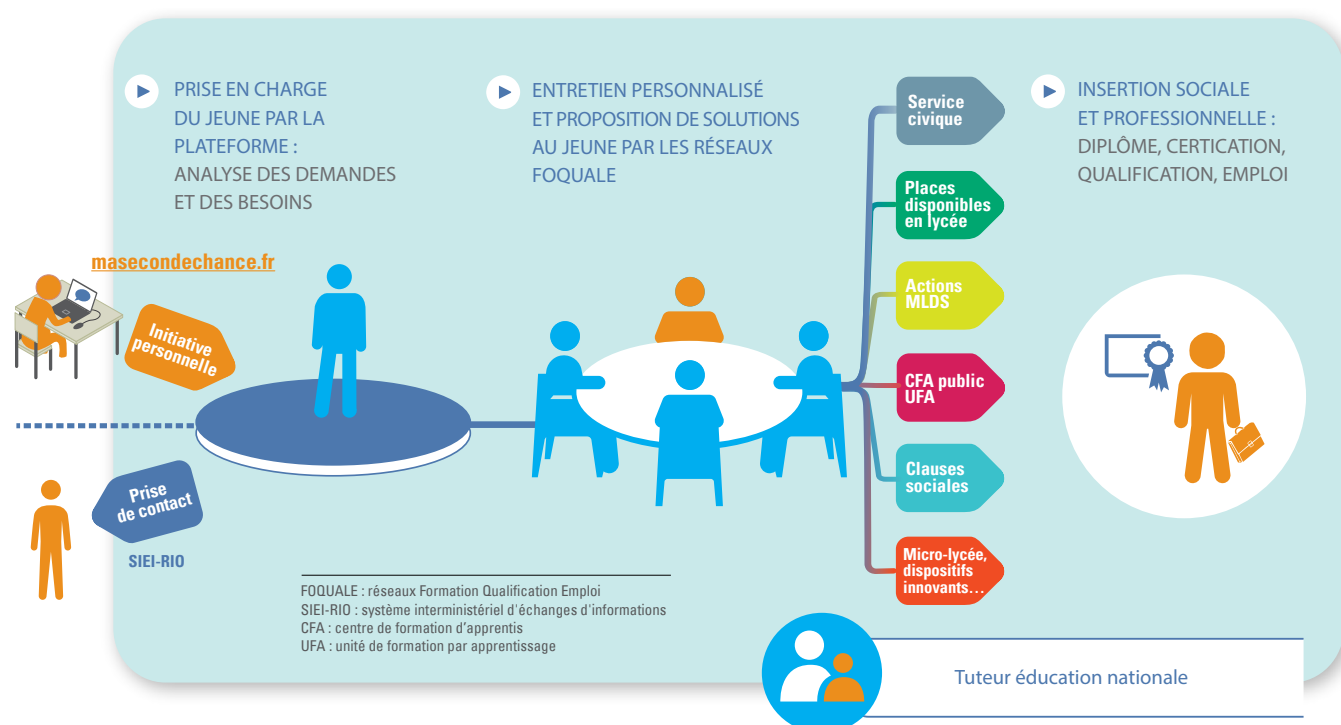
Pour ce faire, le réseau **FOQUALE** est un **maillage local** qui permet de mettre en lien ces jeunes avec des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle pour, ensemble, construire un projet de retour en formation.

Dans le cadre de la prise en charge **FOQUALE**, le jeune et sa famille seront d'abord reçus par les équipes des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs pour élaborer un bilan de situation. Par la suite, un tuteur appartenant au réseau les accompagnera tout au long de leurs parcours, vers les structures et les professionnels les plus adaptés. Les solutions proposées sont spécifiques au bassin de formation.

Les réseaux FOQUALE

Les réseaux « Formation Qualification Emploi » s'inscrivent dans la continuité des réseaux « nouvelle chance » et se substituent à eux. Ils rassemblent, dans le périmètre d'action des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs, les établissements et dispositifs relevant de l'Éducation nationale et susceptibles d'accueillir les jeunes décrocheurs (circulaire n°2012-039 du 8 mars 2012 – BO n°14 du 5/04/2012).

Le parcours de prise en charge dans le cadre des réseaux FOQUALE



*(D'après B. Le Rhun, P. Pollet, *Diplôme et insertion professionnelle, France, portrait social* – édition 2011).

Prise en charge : analyse des demandes et des besoins

Pour réussir son parcours qualifiant, le jeune décrocheur devra faire preuve d'une forte motivation. Acteur tout au long de son projet, il peut en être à l'initiative en sollicitant l'accueil téléphonique « REVIENS TE FORMER ».

En parallèle, les professionnels de la PSAD le contacteront systématiquement, peu de temps après sa démission de l'établissement scolaire grâce au SIEI.



Ce portail, dédié aux jeunes et à leurs familles, recense les informations indispensables pour construire un projet de retour en formation. À découvrir sur ce portail :

Mon orientation en ligne 
Un service en ligne gratuit. Des experts de l'orientation répondent à toutes les questions sur les métiers et les formations.
www.monorientationenligne.fr

Ma seconde chance 
Pour informer sur les formations, les dispositifs scolaires ou d'insertion professionnelle qui existent en région.
masecondechance.fr

0800 12 25 00 Numéro ouvert du lundi au vendredi.

Le système interministériel d'échanges d'informations (SIEI)

Le SIEI est un **système d'information partagé** permettant d'identifier, dans le respect des principes définis par la CNIL, des jeunes de + de 16 ans ayant abandonné avant d'avoir obtenu un diplôme et qui ne sont pas réinscrits dans un établissement public ou privé sous contrat, relevant du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture, ni dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (P\$AD)

Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs **coordonnent les acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion** des jeunes en vue d'apporter une **réponse personnalisée** et rapide à chaque jeune entre 16 et 25 ans, sorti du système scolaire sans avoir validé une formation qualifiante.

4

Entretiens personnalisés et propositions de solutions

Le contrat « Formation Qualification Emploi »

Ce contrat est signé entre le tuteur, le jeune et sa famille. Il formalise l'engagement des parties à s'investir dans une **solution de formation adaptée**, selon les besoins du jeune et la situation de l'emploi dans sa région. Le tuteur accompagnera le jeune tout au long du parcours de formation et des **bilans de situation réguliers** seront effectués avec lui.

Les solutions de retour en formation

« Afin de constituer les **réseaux FOQUALE**, les académies doivent **identifier toutes les ressources mobilisables** :

- places disponibles dans les formations des trois voies - professionnelle, générale et technologique ;
- structures innovantes pour les jeunes en situation de décrochage avec l'objectif de favoriser l'existence d'au moins une structure par académie comme le micro-lycée, le lycée de la nouvelle chance, le lycée élitaire pour tous, le pôle innovant lycéen, etc. ;
- solutions proposées en lien avec nos partenaires dont le dispositif régional de formation, l'apprentissage, les missions locales, les clauses sociales dans les marchés publics ;
- parcours de formation en partenariat avec le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et l'agence nationale du service civique »

(Extrait circulaire n°2013-035 du 29-3-2013).



Du 6 au 12 février 2017

Initiative nationale, cette semaine a pour objectif de valoriser les actions mises en place par les établissements scolaires pour prévenir le décrochage.

Durant cette semaine de nombreux établissements ouvrent leurs portes pour expliquer le travail mené tout au long de l'année.

Grâce à cette action, les établissements souhaitent sensibiliser tous les acteurs à l'importance de la prévention du décrochage en mobilisant la communauté pédagogique et éducative, les parents, les jeunes et les partenaires de l'Éducation nationale.

Côte-d'Or (21)

Durant la semaine, les collèges et lycées des bassins de formation proposeront des projets innovants pour partager leurs expériences :

- **Jeudi 9 février** : Conférence de Mme ARMAND, IGEN - Doyenne de l'Inspection Générale « Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée ». Cette conférence, suivie d'un débat, est destinée aux enseignants du 1^{er} et du 2^d degré de l'académie. Organisée à l'amphithéâtre du lycée Viticole de Beaune, elle sera transmise en visioconférence dans les établissements qui en font la demande.
- Création d'un mur « témoignages de parcours de raccrochage » à voir lors des portes ouvertes du lycée Les Marcs d'Or, samedi 11 février 2017

Nièvre (58)

Destinée aux collégiens et lycéens des bassins de formation, ainsi qu'à leurs parents, cette semaine (tenue exceptionnellement du 16 au 20 janvier) a proposé, notamment, de préparer et de participer aux forums métiers destinés aux collégiens neversois et aux salons de l'enseignement supérieur destinés aux élèves de 3^e pour leur donner des perspectives d'orientation ambitieuses.

Saône-et-Loire (71)

Durant la semaine, les collèges et lycées des bassins de formation proposeront des projets innovants pour partager leurs expériences :

- Exposition dans les locaux de la MLDS de Chalon-sur-Saône des travaux des élèves sur le thème de l'École
- Rencontre au lycée ASTIER avec une ancienne élève de la MLDS aujourd'hui diplômée d'un BTS, récits de parcours et échanges avec les lycéens

- Réalisation d'un arbre de la persévérance à voir au CDI du lycée DUMAINE
- Toute la semaine, le réseau FOQUALE de Mâcon réalisera, pour les professeurs, des formations de sensibilisation au décrochage scolaire. Interventions prévues aux lycées A. Dumaine de Mâcon, G. Voisin de Tournus et R. Cassin de Mâcon.

Yonne (89)

Durant la semaine, les collèges et lycées des bassins de formation proposeront des projets innovants pour partager leurs expériences :

- **Mardi 7 février de 8 h 30 à 19 h** : forum des formations post 3^e (salle Vaulabelle à Auxerre)
- **Vendredi 10 février** : randonnée de la persévérance, allant du collège André Leroi-Gourhan à Vermenton jusqu'à l'abbaye de Reigny
- Les élèves du lycée Davier et des lycées de Sens participeront à une émission de radio locale : témoignages et échanges sur le thème de la persévérance

La persévérance scolaire venue d'outre-Atlantique recèle un message bien plus porteur et positif que celui de la lutte contre le décrochage. Elle n'incrimine personne. Ne rend quiconque seul responsable de son décrochage. À contrario elle met KO la fatalité, atténue les déterminismes et renvoie chacun d'entre nous, élève, enseignant, parent, encadrant et accompagnateur à ses facultés, ressources, croyances internes, qualités propres : courage, confiance en soi et dans l'autre, constance, attitude positive face aux tâches et apprentissages scolaires, capacité à (faire) progresser, volonté, détermination, dépassement. Elle permet à chacun de jouer son rôle et convoque la motivation interne et externe de l'individu.

C'est enfin un objet de progrès majeur pour l'institution. Un défi du quotidien à relever.

La vie du réseau FOQUALE

Pilotage académique du réseau

La volonté de la rectrice est de pérenniser l'organisation du réseau FOQUALE. C'est la raison pour laquelle M. Philippe Ballé, DASEN de la Nièvre, animera le pilotage académique.

Des moments phares

→ **EN MARS** : groupe de travail réunissant un panel des acteurs du réseau **FOQUALE** (DCIO, IEN-IO, responsables FOQUALE, coordonnateurs MLDS...) avec pour objectif de renforcer la coopération et l'harmonisation des pratiques de pilotage.

→ **EN AVRIL** : un premier comité de pilotage académique animé par M. Ballé, DASEN de la Nièvre.

→ **FIN MAI - DÉBUT JUIN** : séminaire académique réunissant l'ensemble des acteurs des réseaux FOQUALE. Partage des conclusions du travail réalisé en amont et présentation des plans d'actions associés.

Les centres d'information et d'orientation

21. Côte-d'Or

BEAUNE 21200

6 bis avenue Guigone de Salins
03 45 63 30 00 • cio.beaune@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Beaune

DIJON 1 21000

10 rue Colonel Marchand
03 80 30 56 52 • cio.dijon1@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Dijon-1

DIJON 2 21000

8 rue Daubenton
03 80 45 11 34 • cio.dijon2@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Dijon-2

SEMUR-EN-AUXOIS 21140

31 rue de la Liberté
03 80 97 12 00 • cio.semur@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Semur-en-Auxois

58. Nièvre

COSNE-SUR-LOIRE 58200

Rue du Général Binot
03 86 28 80 30 • cio.cosne@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Cosne-Cours-sur-Loire

DECIZE 58300

6 rue des Pêcheurs
03 86 77 18 50 • cio.decize@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Decize

NEVERS 58000

9 bis rue de la Chaumière •
03 86 71 99 30 • cio.nevers@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Nevers

71. Saône-et-Loire

AUTUN 71400

Maison de la formation • Rue E. Chevalier
03 85 52 04 58 • cio.autun@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Autun

CHÂLON-SUR-SÂONE 71100

Collège J. Zay • 4 rue J. Ferry
03 85 90 93 00 • cio.chalon@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Chalon-sur-Saone

LE CREUSOT 71200

École maternelle Honfleur • 69 av. de la République
03 85 73 05 80 • cio.le-creusot@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Le-Creusot

LOUHANS 71500

4 promenade des Cordeliers
03 85 76 03 00 • cio.louhans@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Louhans

MÂCON 71000

Cité administrative • 24 boulevard Henri Dunant
03 85 22 56 90 • cio.macon@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Macon

CIO de MONTCEAU-LES-MINES 71300

6 avenue Saint-Exupéry
03 85 57 12 99 • cio.montceau@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Montceau-les-Mines

89. Yonne

AUXERRE 89000

12 bis boulevard Gallieni
03 86 52 13 13 • cio.auxerre@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Auxerre

JOIGNY 89300

2 avenue de Mayen
03 86 62 11 90 • cio.joigny@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Joigny

SENS 89100

32 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
03 86 65 16 93 • cio.sens@ac-dijon.fr
www.ac-dijon.fr/Orientation/CIO/Sens

Le carnet d'adresses de la MLDS

21. Côte-d'Or

Coordonnatrice départementale :

Sandrine Roger
sandrine.roger@ac-dijon.fr

Pôle ressources :

DIJON 21000

Lycée Les Marcs d'Or
Rue du Fort de la Motte Giron
03 80 41 00 60
elias.sanchez@ac-dijon.fr
ealison@ac-dijon.fr
carole.guillot@ac-dijon.fr

Établissements supports :

BEAUNE 21200

Lycée Clos Maire
4 rue des Rôles
03 80 24 40 00
agnes.tusseau@ac-dijon.fr

DIJON 21000

Lycée H. Fontaine
20 boulevard Voltaire
03 80 66 32 26
Carine-Prescill.Montresor@ac-dijon.fr

MONTBARD 21500

LP E. Guillaume
12 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
03 80 92 49 79
aude.benoist@ac-dijon.fr

58. Nièvre

Coordonnateur départemental :

Benjamin Masi
benjamin.masi@ac-dijon.fr

Établissements supports :

COSNE-COURS-SUR-LOIRE 58200

Lycée P.-G. de Gennes
Rue du Colonel Rabier
03 86 28 91 97
laurence.veau@ac-dijon.fr

NEVERS 58000

Lycée J. Renard
11 boulevard Saint-Exupéry
03 86 71 47 07
veronique.provot@ac-dijon.fr

LP J. Rostand
9 boulevard Saint-Exupéry
03 86 68 90 11
gilles.pascault@ac-dijon.fr

71. Saône-et-Loire

Coordonnatrice départementale :

Laurie-Anne Hernes-Locatelli
Laurie-Anne.Hernes-Locatelli@ac-dijon.fr

Pôle ressources

Autun - Le Creusot - Blanzay - Paray-le-Monial :

AUTUN 71400

Lycée Bonaparte
Place du Champ de Mars
03 85 80 99 71
carine.collana@ac-dijon.fr
03 85 57 06 89
caroline.renard@ac-dijon.fr

LE CREUSOT 71200

Lycée L. Blum
62 rue Lavoisier
03 85 80 99 71
carine.collana@ac-dijon.fr

BLANZAY 71450

LP du bassin de Montceau-les-Mines
2 rue de la Loge
03 85 57 06 89
caroline.renard@ac-dijon.fr

PARAY-LE-MONIAL 71600

LP Astier
10 rue de Bourgogne
03 85 81 41 39
veronique.berger@ac-dijon.fr

Pôle ressources Chalon-sur-Saône :

CHALON-SUR-SAÔNE 71100

Lycée H. de Chardonnet
39 rue H. Dunant
03 85 49 96 25
marie-claire.putin@ac-dijon.fr
karine.zerbini@ac-dijon.fr

Établissements supports :

LOUHANS 71500

Lycée H. Vincenot
26 montée Saint-Claude
03 85 76 43 00
catherine.schroll@ac-dijon.fr

MÂCON 71000

LP Dumaine
95 espace A. Dumaine
03 85 20 51 84
marie-helene.sessegolo@ac-dijon.fr

89. Yonne

Coordonnateur/trice départemental/e :

Poste actuellement vacant

Établissements supports :

SENS 89100

LP P. et M. Curie / C. et R. Janot

1 place Lech Walesa
03 86 95 72 00
beatrice.beullard-barillon@ac-dijon.fr

Collège Mallarmé

Rue des 3 croissants
03 86 65 88 40
mlds.mallarme.sens@gmail.com

AUXERRE 89000

Lycée des Métiers

22 rue Faidherbe
03 86 72 59 80
odile.rougegrez@ac-dijon.fr

LP Saint-Germain

2 place Saint-Germain
03 86 94 94 60
eugenie.charles@ac-dijon.fr

JOIGNY 89300

Lycée L. Davier

Avenue Molière
03 86 92 40 00
pilar.courtin@ac-dijon.fr

Office national d'information sur les enseignements et les professions

Délégation régionale Bourgogne Franche-Comté - Site de Dijon
2 G rue Général Delaborde - BP 81921 - 21019 Dijon cedex

Directeur de publication : Michel Quéré

Directeur délégué : Maurice Dvorsak

Validation académique : Anne de Rozario, CSAIO de l'académie de Dijon

Coordonnatrice académique de la MLDS / réseau FOQUALE / Correspondante académique décrochage : Carole Desbrosses

Directrice régionale adjointe : Marie-Pierre Martin

Rédactrices : Carole Desbrosses, Nina Duvignaud, Isabelle Lamarche, Sabrina Ruiz

Relecture : Pascal Denoyelle, Nina Duvignaud, Isabelle Lamarche, Marie-Pierre Martin

Graphiste - Maquettiste : Isabelle Lamarche

ISBN : 979-10-95415-20-6



Ce document est financé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » 2014-2020